

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 janvier 2017

Audrey Azoulay se félicite du succès de la 44^{ème} édition du festival international de la bande dessinée d'Angoulême

La 44^{ème} édition du festival d'Angoulême s'est déroulée du 26 au 29 janvier avec succès, témoignant de la très grande qualité de la production artistique de la bande dessinée et de l'intérêt que porte le public au 9^{ème} art.

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, félicite Eric Lambé et Philippe de Pierpont qui ont reçu le Fauve d'Or du meilleur album pour « Paysage après la bataille » ainsi que les autres lauréats des prix décernés lors de cette édition.

La ministre salue l'engagement de toutes les parties prenantes, publiques et professionnelles, l'Association du Festival International de la Bande Dessinée (FIBD) et de la société 9^{ème} art+, qui ont travaillé ensemble dans le cadre de la médiation initiée au printemps dernier.

Ce travail en commun doit désormais se poursuivre de façon pérenne dans le sens du dialogue, de l'intérêt général et de la bonne volonté de tous. C'est la vocation de L'Association pour le Développement de la Bande Dessinée à Angoulême, nouvellement créée par les pouvoirs publics et professionnels concernés* dans les suites de la médiation.

Cette nouvelle association aura pour objectif de traiter de façon collégiale des sujets stratégiques dans le plein respect de l'indépendance éditoriale du festival. Elle tiendra sa première Assemblée Générale le 21 février 2017 et procédera à la nomination de son Président, personnalité qualifiée conformément aux statuts.

* Il s'agit de :

- L'Etat (ministère de la Culture et de la Communication)
- La Ville d'Angoulême
- La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- Le Département de la Charente
- La Région Nouvelle Aquitaine
- Le syndicat national de l'édition
- Le syndicat des éditeurs alternatifs
- Le syndicat national des auteurs et des compositeurs
- Les États Généraux de la Bande Dessinée

Contact

Ministère de la Culture
et de la Communication
DICOM / Service de presse
01 40 15 83 31
Service-presse@culture.gouv.fr